



**ITM LOGISTIQUE  
ALIMENTAIRE INTERNATIONAL**

**REUNION DU CCE  
DU 21 JUILLET 2016  
Suite CCE de JUIN  
LA CGT VOUS INFORME**

Une dernière réunion de CCE avant les congés bien mérités, avait lieu ce jeudi 21 juillet avec la consultation des élus du CCE sur plusieurs sujets qui n'avaient pas pu être abordés au CCE en juin.

**SUR LES RETARDS DE DEPLOIEMENT DES BASES MIXTES DU PTL2  
ET LEURS INCIDENCES SUR LES DEPARTS VOLONTAIRES.**

Pour le CCE, ce projet n'est pas seulement un décalage du calendrier mais **c'est également un décalage du projet de fusion lui-même** puisque le frais sera transféré avant le sec contrairement à ce qui avait été présenté lors de la consultation du PTL 2. Cela entraîne que tous les salariés du frais pourront être transférés sur la nouvelle base s'ils le souhaitent **mais ils pourront être licencié 1 an, voir 3 ans après**, avec l'arrivée de leurs collègues des bases secs qui pourraient bénéficier des postes du fait des critères d'ordre !

Le CCE a demandé que **l'accord partiel sur les mesures du Plan Social signé par toutes les OS soit adapté à la modification du projet**. A titre d'exemple, la prise en charge des frais kilométriques n'est plus adaptée pour les salariés de Miribel qui va s'arrêter avant le reclassement définitif ....**Ce que refuse la Direction** ! Elle a juste accepté d'adapter quelques mesures comme le déménagement différé... mais pas l'ensemble des demandes.

**Pour la CGT, bloquer les départs anticipés à Miribel est incompréhensible.**

**Avant de pouvoir rendre un avis, le CCE demande une étude d'impact sur les conséquences en terme d'hygiène et sécurité des conditions de travail du fait du retard du déploiements des bases mixtes de PTL 2 aux 9 CHSCT des établissements concernés (Labuissière, Vimy, Reyrieux, Miribel, Brignoles, Argentré, Grand Fougeray, Tréville, Eit).**

**SUR LA REVISION DES EFFECTIFS DE LA BASE DE BEZIERS**

Le CCE a constaté **le mensonge de la direction sur les effectifs de Béziers (moins 130 CDI)** et demande là aussi une étude d'impacts au CHSCT de Béziers avant de rendre un avis car les conditions de travail semblent très nettement dégradées sur cette base qui est la vitrine du DG d'ITM Lai et représente notre avenir. La recherche de productivité à outrance avec des heures complémentaires ou supplémentaires à volonté, une polyvalence sans fin ne doit pas mettre en danger la santé et la sécurité des salariés de Béziers.

**SUR LA PROCEDURE DE DROIT D'ALERTE**

Le CCE a décidé de **poursuivre la procédure de Droit d'Alerte** car la direction n'a pas apporté de réponses satisfaisantes aux interrogations des élus. **Le CCE a confirmé ses inquiétudes soulevées quant à la non connaissance de la cartographie totale et à la rentabilité réelle de la mécanisation et de l'automatisation ...**

**DELESTAGES 2016-2017**

Sans être à l'ordre du jour, le président du CCE a demandé que le directeur des opérations puisse venir répondre aux questions posées par le CCE sur les délestages présentés en juin ce que le CCE a accepté.

En réalité, la direction voulait présenter de nouveaux délestages prévus fin août avec une demande d'avis.

A la majorité des élus, il a été demandé à la direction de clore le débat sur le sujet en lui rappelant que **si un délestage avait lieu sans l'avis du CCE, ce serait un délit d'entrave caractérisé.**

**Pour la CGT, ce sujet ne serait pas aussi chaud, si la direction acceptait de négocier un 14<sup>ème</sup> mois ainsi l'impact sur les budgets des bases et sur l'intéressement ne serait pas subi par les salariés !**

### **PRIME DE PRODUCTIVITE**

Suite au débat en CCE sur la mise en place de la RCV (prime carotte !) sur les bases en fermeture, là où il n'y avait pas de RCV, la CGT rappelle son opposition ferme à cette prime qui augmente les accidents de travail. Nous rappelons que l'employeur doit prendre toutes les mesures pour veiller à la sécurité et à la protection de la santé des salariés. Il ne doit pas penser qu'à passer ses volumes quitte à casser le dos des salariés. La direction locale explique aux salariés que grâce à cette prime ils toucheront plus en indemnités de licenciement, ce qui va à l'encontre des objectifs de l'accord sur les mesures du PSE qui permet d'envoyer le plus tôt possible les futurs licenciés en formation pour se reclasser avant la fermeture de la base et éviter que tout le monde se retrouve au pôle emploi en même temps. Le pôle emploi n'est pas une solution, c'est encore la société qui paie ! Le groupe Intermarché a les moyens de reclasser tous les salariés et **DE STOPPER TOUS CES LICENCIEMENTS** pour motif économique, les Mousquetaires font des bénéfices et distribue des **DIVIDENDES** !

### **APPROS**

La CGT déplore que la direction vide les services d'Appros nationaux sur les bases de Rochefort et de Chaulnes en ne remplaçant pas les départs et en renvoyant les dossiers aux Appros de Tréville.

**Quel est l'avenir des Appros lorsqu'il ne restera que deux ou trois personnes dans ces services ?**

### **INTERESSEMENT**

La direction ITM Lai continue de cacher les résultats de l'intéressement, le CCE n'a toujours pas eu les résultats de mai ni de juin. Une raison de plus que la CGT se félicite de ne pas avoir signé un accord qui va réduire fortement le pouvoir d'achat de tous les salariés d'ITM Lai.

La CGT revendique par contre que la direction respecte sa signature et régularise toutes les personnes embauchées en fin d'année avec reprise d'ancienneté et qui n'ont pas perçu leur intéressement 2015 au prorata du temps de travail.

### **LA CGT MAINTIEN SON APPEL A DEBRAYER**

#### **TOUS LES JOURS DE 1 H A 24 H.**

**Nos revendications en plus du retrait de la loi travail sont :**

- la présentation globale de la cartographie
- l'intégration des bases centrales, la suppression de l'automatisation
- une augmentation des salaires digne d'un groupe comme les Mousquetaires....
- un 14<sup>ème</sup> mois à la place d'un INTERESSEMENT virtuel
- La négociation de mesures améliorées d'accompagnements du PSE avec par exemple la prolongation des frais kilométriques, du congé de reclassement....

### **MOBILISONS NOUS POUR NOS REVENDICATIONS LOCALES DURANT L'ETE**

**Rendez-vous le 15 septembre, pour la journée**



**Interprofessionnelle décidée par l'intersyndicale**

Tréville, le 22 juillet 2016

**La CGT vous souhaite une bonne reprise et de bonnes vacances**

**Pour ceux qui ne sont pas encore partis**

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://cgt-intermarche.over-blog.com/>